

Licence Comptabilité, contrôle, audit (CCA) - 3^e année

En apprentissage

Objectifs de la formation

Cette 3^e année de licence (L3) permet d'acquérir une formation de base solide dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion et de l'audit. Il s'agit à la fois d'une voie vers le master CCA également, grâce à l'alternance, une réelle possibilité de commencer sa carrière professionnelle.

Débouchés professionnels

- Collaborateur en cabinet d'expertise comptable ou d'audit
- Contrôleur de gestion, auditeur interne junior, trésorier junior
- Comptable junior en entreprise

Poursuite d'études

Master CCA

Modalités de formation

En alternance : contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation, ou mise en place d'un contrat Pro-A – 3 semaines en cabinet ou en entreprise et 1 semaine en formation à l'ICR. Formation sur 1 an.

Programme de formation

Le programme de formation de la licence CCA de l'Intec est comparable au programme du DGC Intec, et ce, afin de préparer au mieux nos auditeurs au master CCA mais également au DSGC Intec.

Cette formule de licence CCA en alternance offre aux auditeurs :

- des supports de cours reprenant l'intégralité du programme (en version papier et en ligne) ;
- des cours en présentiel dans le respect du contenu et des volumes horaires du DCG
- des webconférences – 28 heures de séances de révision interactives en ligne durant la semaine – disponibles en différé.

Modalités de validation

Sont reçus à la licence CCA les élèves ayant validé les 2 semestres, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu une moyenne de 10/20 à chaque semestre (sans note inférieure à 6/20 aux UE). Les semestres ne se compensent pas.

Conditions préalables pour candidater

Pour candidater en licence CCA, il faut être titulaire de l'un des diplômes suivants :

- bac + 2 en comptabilité ou en économie-gestion ;
- DUT GEA ou BTS CG ;
- diplôme européen de niveau bac + 2. Pour ces diplômes, une vérification du niveau en comptabilité et fiscalité sera effectuée ;
- accès possible par la VAPP.

Modalités de recrutement

Le nombre de places est limité, la sélection se fait sur dossier et éventuellement après un entretien complémentaire.

- Dépôt du dossier de candidature à partir du 01/12/2023.
- Date d'entretien au fil de l'eau en fonction des dates de réception des dossiers

Période de formation

De septembre 2024 à septembre 2025.

Rythme de l'alternance – 2024/2025

En présentiel

- 3 semaines en cabinet ou en entreprise / 1 semaine de cours

Modalités de l'alternance – 2024/2025

- En présentiel à l'ICR

Répartition des unités d'enseignement (UE)

Année	Niveau	Période de cours	Unités d'enseignement (UE)
2024/2025	Licence 3 semestres 1 & 2	1 semaine sur 3	UE 431 - 441 • Comptabilité approfondie – 8 ECTS UE 432 - 442 • Droit des sociétés – 3 ECTS UE 433 - 443 • Contrôle de gestion – 8 ECTS UE 434 - 444 • Management – 6 ECTS UE 435 - 445 • Finance d'entreprise – 5 ECTS UE 436 - 446 • Droit fiscal approfondi – 6 ECTS UE 437 - 447 • Droit du travail – 4 ECTS UE 448 • Anglais des affaires – 6 ECTS UE 439 - 449 • Agrément et soutenance de mémoire – 14 ECTS

Calendrier prévisionnel des enseignements

Réunion de rentrée et début des cours	Lundi 9 septembre 2024
Examens semestre 1 (période indicative)	Mi-janvier
Examens semestre 2 (période indicative)	Mi-juin

Renseignements

Monsieur Luc Le Provost

Tél. : 02 99 05 35 42

Mail : l.leprovost@icrennes.org

Site Internet : <https://www.icrennes.org/>